



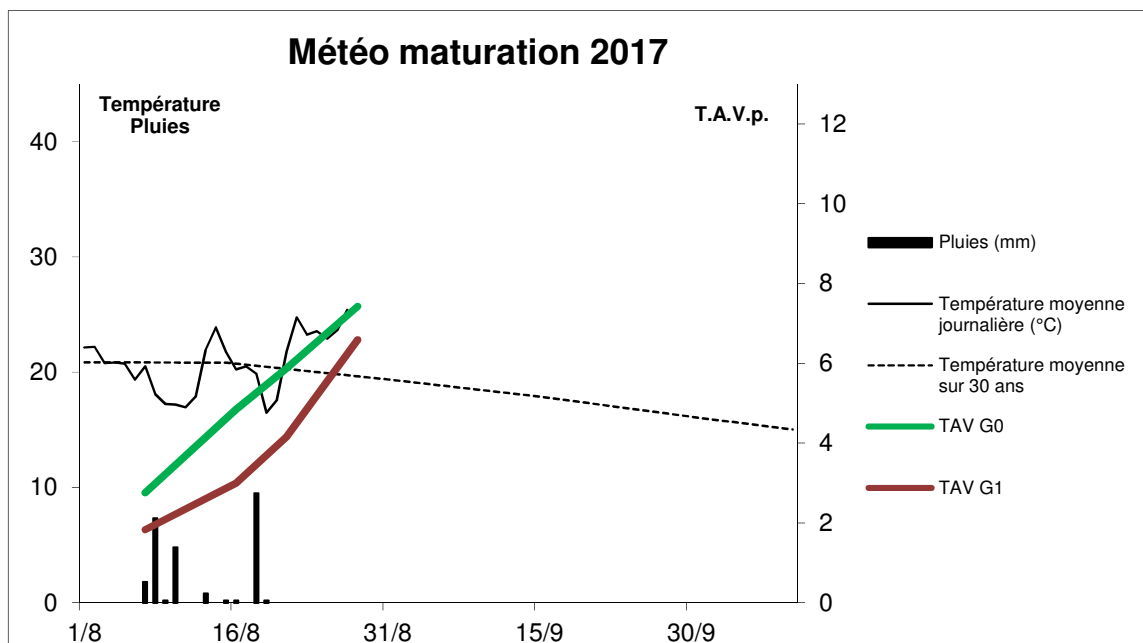
## Contrôle maturation 2017

### Prélèvement 4 du 28/08

Date		28/08 55 parcelles	28/08 32 parcelles non gelées (G0)	28/08 23 parcelles gelées (G1)
<b>Poids moyen d'une grappe</b>	<b>(g)</b>	<b>373</b>	<b>420</b>	<b>309</b>
<b>TAV potentiel</b>	<b>(% Vol.)</b>	<b>7.1</b>	<b>7.4</b>	<b>6.6</b>
<b>Acidité totale</b>	<b>(g/L H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>)</b>	<b>12.9</b>	<b>11.1</b>	<b>15.5</b>
<b>pH</b>		<b>2.75</b>	<b>2.80</b>	<b>2.69</b>
<b>Azote assimilable</b>	<b>(mg N/L)</b>	<b>154</b>	<b>128</b>	<b>195</b>

Les températures de la semaine passée sont largement au-dessus des normales, qui elles-mêmes dépassent les températures habituelles de maturation du fait de la précocité de l'année. Les maximales dépassent régulièrement 30°C et les minimales restent supérieures à 15°C. La maturation s'accélère sur les parcelles non gelées, et comme prévu celle des parcelles gelées commence à rattraper son retard, même si certaines grappes peuvent encore être en cours de véraison.

La chaleur dégradant l'acide malique, l'acidité baisse rapidement, et le pH augmente plus que d'habitude à ce stade. Ces éléments incitent à avancer la date prévue de début vendanges, à déterminer au cas par cas, mais qui pourrait se situer vers le 10 septembre pour de nombreuses situations.



#### STATION VITICOLE

